

La Jasette du Soutien

Mise en page - Jean-François Landry

Production - Exécutif du SSSDP

Année 2017-2018 — No 7 — Juin 2018

Mot de l'exécutif

Enfin le mois de juin! Les vacances arrivent à grands pas, et ce ne sera pas de refus après l'hiver rigoureux qu'on a eu!

La dernière année a été très occupée du côté du syndical, et il y a eu des changements imprévus à l'exécutif récemment: Isabelle Coulombe a décidé de remettre sa démission le 16 mai dernier. Nous voulons la remercier pour tout le travail accompli au cours des dernières années et tout le savoir qu'elle a transmis à l'exécutif renouvelé à l'automne 2016. Isabelle a travaillé avec cœur pour défendre vos droits, et son aide a été précieuse pour permettre "aux nouveaux" d'assumer leurs tâches à l'exécutif.

Pour prendre le relais, Jonathan et Esther assumeront une co-présidence d'ici l'assemblée générale annuelle, qui aura lieu le 11 septembre 2018. Lors de l'assemblée, il y aura des élections au sein de l'exécutif: les postes de Présidence, 2e Vice-présidence et de Trésorerie seront à pourvoir, ainsi que les 3 postes au comité de vérification et les 3 du comité de perfectionnement. Avant l'assemblée, un 5 à 7 avec un léger goûter sera organisé, afin de souligner le début de l'année scolaire et permettre à tous de prendre le temps de discuter dans une atmosphère festive. Le lieu reste à déterminer et vous sera communiqué au retour du congé.

D'ici là, bon été!

Esther, Jonathan, Denise et

Jean-François

Nouvelles de l'assemblée générale du 16 mai 2018

Texte par Jean-François Landry, Secrétaire du SSSDP

- Malgré un départ en informative avec 34 membres présents, l'assemblée a pu devenir décisionnelle en cours de route. *C'est la seule qui l'aura été cette année.*
- Isabelle Coulombe a remis sa démission comme présidente, effective le 17 mai 2018.
- L'assemblée générale annuelle (AGA) 2017-2018 aura lieu le 11 septembre 2018.
- Jonathan Proulx (2e Vice-présidence) et Denise Langlois (trésorerie) continuent par intérim dans leurs fonctions jusqu'à l'AGA.
- Esther Rioux Martin et Jonathan Proulx se partageront les tâches de la présidence jusqu'à l'AGA.
- L'exécutif a obtenu le mandat de tenter de mettre en place avec l'employeur le nouveau processus de médiation-arbitrage pour la résolution des griefs.
- Un avis de motion a été déposé par Jolyane Bouillon pour modifier les règles de l'article 4.8 (Quorum) à la prochaine assemblée.
- Après l'assemblée, pendant la présentation du plan d'effectifs des secrétaires et agents de bureau, nous avons pu avoir une discussion très intéressante avec les membres de ce secteur sur leurs préoccupations concernant les tests de qualifications ainsi que la surcharge de travail dans certaines écoles....

À votre agenda

- **Tournée des établissements (dernière semaine)**
 - 6 juin (midi): Paul-Hubert
 - 6 juin (soir): Bois-et-Marées et **St-Jean**
- 21 juin: Dernier jour de classe
- 22 juin au 10 août: Bureau syndical fermé
- 11 au 22 juillet: Période d'arrêt des activités de la CSDP
- **Séances d'affectation**
 - 7 juin: Soutien administratif (St-Jean, 17h00)
 - 26 ou 27 juin: TTS (lieu et heure à confirmer)
 - 14 août: Services de garde (Paul-Hubert, 13h30)
 - 17 août: TES et PEH (CFRN, 10h30)
- **Début des calendriers scolaires**
 - 20 août: Formation des Adultes et Formation Professionnelle
 - 22 août: Formation Générale des Jeunes
- 31 août: Prochaine parution du journal
- **11 septembre: 5 à 7 avec léger goûter (17h) et Assemblée Générale Annuelle (19h) (lieu à déterminer)**

leucan   CSN

Camp Vol d'été Leucan-CSN

Au dernier décompte, le montant recueilli pour le camp Vol d'été Leucan-CSN était toujours de 51,60\$, soit 9,4% de l'objectif de 550\$. Cela exclut cependant les banques scellées disponibles pendant la tournée, qui seront comptées à la fin de la tournée. Ceux qui le désirent pourront déposer leur don dans la tire-lire lors de notre passage dans votre école.



Le syndicat pour les nuls

La cotisation syndicale

Jonathan Proulx, 2e v-p et responsable des griefs

De façon générale, les membres de la CSN paient entre 1,5 % et 2 % de leur salaire brut régulier. Vous vous demandez sûrement où vont ces cotisations syndicales et à quoi elles servent! En plus de couvrir les frais d'opération du syndicat local, une partie de ces cotisations est versée sous forme de *per-capita* à chacun des trois paliers de la CSN auxquels le syndicat est affilié:

- La CSN (bureau chef)
- La fédération (nous sommes affiliés à la FEESP-CSN)
- Le conseil central (le nôtre est le CCBSL-CSN)

Certains trouveront que le montant est élevé, mais il faut savoir à quoi servent ces montants!

La CSN est sans contredit la centrale syndicale québécoise la mieux équipée pour donner à ses membres tous les services dont ils peuvent avoir besoin. Avec ses 27 bureaux régionaux répartis dans la province et ses fédérations professionnelles, la CSN compte quelque 700 employés qui fournissent aux membres les services suivants sans frais supplémentaires, grâce à ces fameux *per capita*:

- **Syndicalisation:** Aide les gens à mettre leur syndicat sur pied et à obtenir leur certificat d'accréditation;
- **Négociation:** Préparation et négociation de la convention collective;
- **Arbitrage:** Respect de la convention après sa signature : interprétation, griefs et arbitrage;
- **Lois sociales:** Défense des membres devant les divers tribunaux administratifs : accidents de travail, assurance emploi, etc.;
- **Formation:** De la formation syndicale sur tous les sujets utiles aux membres;
- **Juridique:** Une équipe d'avocats spécialisés en droit du travail, au service exclusif de la CSN;
- **Santé-sécurité-environnement:** Des ingénieurs spécialisés en problèmes de santé et de sécurité au travail et en organisation du travail, ainsi que des spécialistes de la santé;
- **Information:** Des spécialistes en communications pour produire des tracts, des dépliants, des journaux et autres publications, des annonces publicitaires, organiser des conférences de presse, aider à la gestion des projets web et des réseaux sociaux, etc.;
- **Mobilisation:** Des conseillères et des conseillers syndicaux pour aider les syndicats aux prises avec des difficultés de négociation à tirer le maximum de leur rapport de force devant l'employeur;
- **Recherche:** Des actuaires qui soutiennent le travail en matière de régime de retraite; des économistes d'expérience recherchent et analysent les informations nécessaires à la connaissance de l'état d'une entreprise ou de la situation économique en général. Ils sont aussi responsables des interventions de la CSN sur les législations et les politiques qui touchent les travailleurs dans leur vie quotidienne : logement, assurance, droit du travail, salaire minimum, taux d'intérêt, etc.;

Presque tous ces services sont utilisés régulièrement par le SSSDP-CSN (tous ceux en **surbrillance**, en fait).

Donc, oui, vous en avez vraiment pour votre argent!

Capsule SST

Le coup de chaleur

Texte par Esther Rioux, 1ère VP et responsable du dossier SST

La saison estivale amène son lot de joie et de beaux moments à l'extérieur.

Reconnaître un coup de chaleur:

- La température du corps monte à 40 Celsius (fièvre)
- Vomissements et nausées
- Peau chaude et sèche
- Pupilles dilatées

Quoi faire:

- Amener la personne dans un endroit frais et bien aéré
- Enlever le plus de vêtements possible
- Appliquer de l'eau froide pour faire baisser la température corporelle
- Faire boire de l'eau fraîche

Prévention:

- On évite de pratiquer une activité sportive lorsque le temps est trop chaud
- Rester à l'ombre de 11h à 15h
- S'hydrater régulièrement
- On choisit des vêtements légers, amples et avec des couleurs pâles

Attention aux rayons UV!

- Porter des lunettes de soleil
- Mettre de la crème solaire avec un FPS de 30 ou plus (n'oubliez pas le cou, le visage et les oreilles)
- Porter une casquette ou un chapeau pour protéger la tête

Bon été!



Bureau principal de Rimouski:

École Langevin, porte 6

(passez par la rue Potvin, c'est la porte avec la pente à 3 niveaux!)

105, rue St-Jean-Baptiste Ouest, local 209

Rimouski, Québec, G5L 4J2

Bureau de Mont-Joli:

CFA Mont-Joli - Mitis, entrée de l'administration, 2e étage

1632, rue Lindsay, local 211B

Mont-Joli, Québec, G5H 3A6

Horaire du service aux membres (au bureau de...):

Rimouski - Les mardi et jeudi de 12h30 à 15h30

Mont-Joli - Le mercredi de 12h30 à 15h30

Téléphone : 2465 (interne)

418-722-9465 (externe)

Fax : 418-722-9420

Courriel : syndicat@csphares.qc.ca

Site web : <https://sssdp.monsyndicat.org/>

Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/SSSDesPhares/>